



## AVIS PUBLIC

### Demandes de dérogation mineure

Lors de sa séance, qui sera tenue à compter de 19 h 00, mardi le 1<sup>er</sup> avril 2025, le conseil municipal se prononcera sur les demandes de dérogation mineure suivantes :

No de la demande :	DM 04-2025
Nom du requérant :	Keven Larose
Emplacement :	43A-47 avenue Roy
Objet de la demande :	Autoriser la construction d'un garage détaché d'une superficie de 62 m.c. au lieu de la norme prescrite de 60 m.c.
No de la demande :	DM 05-2025
Nom du requérant :	Crombie Property Holdings Limited
Emplacement :	131A avenue Sainte-Cécile
Objet de la demande :	Autoriser l'implantation d'un bâtiment accessoire à 0.09 mètre du bâtiment principal et de la ligne latérale droite au lieu de la norme prescrite de 2 mètres.

Cette séance de conseil municipal se tiendra à la salle du conseil de l'hôtel de ville située au 77, rue Saint-Pierre, à Saint-Pie.

Les personnes et organismes qui désirent s'exprimer relativement à ces demandes pourront se faire entendre par le conseil municipal au cours de cette séance.

DONNÉ à Saint-Pie ce 20 mars 2025

par

Annick Lafontaine  
Greffière